SYNDICAT DE
L'ENSEIGNEMENT DE
LA POINTE-DE-L'ÎLE

FORMATIONS SYNDICALES 2026-2027

Vous pouvez procéder dès maintenant à votre inscription à nos formations syndicales en vous rendant sur notre site Web, au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), ou encore en communiquant avec nous par téléphone au 514 645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

Veuillez prendre note que les places sont limitées, pour la plupart des formations, à 25 participant(e)s. Lorsque nous aurons atteint ce nombre, vous pourrez communiquer avec nous pour être placé(e) sur une liste d'attente au cas où une autre date de formation serait offerte.

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15e Avenue
Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél. : 514 645-4536
Téléc. : 514 645-6951

courrier@sepi.qc.ca
www.sepi.qc.ca

16-09-2026 / gc

TABLE DES MATIÈRES

Calendrier des formations offertes par le SEPÎ pour l'année 2026-2027 3

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR LE SEPÎ 4

Conseil d'établissement (CÉ) 5

Comité local de perfectionnement (CLP) 6

Comité-école pour les élèves à risque et HDAA 7

CPEPE 8

CPEPC 9

Délégué(e) 101 10

La tâche enseignante 11

Préparation à la retraite 12

Procédures d'instances 13

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR LA FAE 14

Présidence de débats 15

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR L'APRFAE 16

Séminaire de planification à la retraite 17

Questions 18

Notes 19

DATES DES FORMATIONS OFFERTES PAR LE SEPÎ POUR L'ANNÉE 2026-2027

FORMATION	DATE	POUR QUI ?	LIEU
La tâche enseignante	23 septembre 2026 de 16h30 à 18h30	Toutes les personnes enseignantes qui souhaitent obtenir davantage d'information sur la tâche enseignante.	En ligne sur Zoom
CPEPE / CPEPC			
Primaire et Secondaire	1er octobre 2026 de 13h15 à 16h00	Toutes les personnes nouvellement élues au CPEPE / CPEPC.	Aux bureaux du SEPÎ
EDA et FP	21 octobre 2026 de 13h15 à 16h00		
Délégué(e) 101	4 novembre 2026 de 9h00 à 16h00	Personnes déléguées récemment élues.	Aux bureaux du SEPÎ
Conseil d'établissement (CÉ)	19 novembre 2026 de 13h15 à 16h00	Toutes les enseignantes et tous les enseignants. Priorité aux personnes représentantes siégeant au conseil d'établissement de leur école/centre.	Aux bureaux du SEPÎ
Comité local de perfectionnement (CLP)	Sur demande	Toutes les personnes représentantes au CLP.	À déterminer
Préparation à la retraite	À déterminer	Toutes les enseignantes et tous les enseignants, mais plus spécifiquement celles et ceux qui sont entre 5 et 7 ans de leur retraite.	En ligne sur Zoom
Distribution des tâches			
Primaire	À déterminer	Toutes les personnes déléguées, les présidences de CPEPE ainsi que la(les) personne(s) responsable(s) de la distribution des tâches dans l'école.	À déterminer
Secondaire	À déterminer		
Procédures d'instances	Sur demande	Toutes nouvelles personnes membres d'une délégation du SEPÎ.	À déterminer
Comité-école pour les élèves à risque et HDAA	Sur demande	Toutes les personnes enseignantes membres du comité-école EHDAA, les présidences de CPEPE ainsi que les personnes déléguées.	À déterminer
Intervention CPEPE/CPEPC	Sur demande	Toutes les personnes enseignantes membres du CPEPE ou du CPEPC ayant des besoins spécifiques en formation.	À déterminer

Veuillez prendre note que des dates peuvent s'ajouter ou changer en cours d'année. Nous vous invitons à surveiller les affichages dans le TOPO ainsi que sur notre site Web pour vous assurer de l'exactitude des dates des formations inscrites dans ce cahier.

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR LE SEPÎ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes élues au Conseil d'établissement (CÉ) ainsi que les personnes déléguées syndicales.
DURÉE	Une demi-journée (1/2) de 13h15 à 16h00.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CÉ.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Comprendre le rôle du CÉ et connaître ses fonctions et pouvoirs.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Historique ; • Cadre légal ; • Composition du CÉ ; • Règles de régie interne ; • Représentation et dynamique de participation au CÉ ; • Etc.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CÉ, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci.

N.B. Cette formation peut être consignée dans le cadre de la formation continue. En effet, puisqu'il s'agit d'une formation pertinente pour effectuer le travail d'enseignant, nous vous recommandons d'inscrire le temps nécessaire à cette formation dans les 30 heures d'activités de formation continue imposées par l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

COMITÉ LOCAL DE PERFECTIONNEMENT (CLP)

(sur demande)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes élues au comité local de perfectionnement (CLP) ainsi que les personnes déléguées syndicales.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CLP.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter, représenter l'ensemble des enseignant(e)s et gérer le budget selon les règles définies par le comité paritaire.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Rôle de la représentation au CLP ; • Répartition du budget entre le comité paritaire (CSSPI-SEPÎ) et le CLP ; • Gestion du budget local ; • Explication des différents formulaires ; • Répartition des formations sur les budgets de la CSSPI ou du CLP.
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec Fannie Rivet, personne responsable du dossier CLP, à l'adresse suivante : fannierivet@sepi.qc.ca.

N.B. Cette formation peut être consignée dans le cadre de la formation continue. En effet, puisqu'il s'agit d'une formation pertinente pour effectuer le travail d'enseignant, nous vous recommandons d'inscrire le temps nécessaire à cette formation dans les 30 heures d'activités de formation continue imposées par l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

COMITÉ-ÉCOLE POUR LES ÉLÈVES À RISQUE ET HDAA

(sur demande)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes enseignantes membres du comité-école EHDAA, les présidences de CPEPE ainsi que les personnes déléguées syndicales.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les dispositions en lien avec le comité-école EHDAA.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Les dispositions nationales ; • Le comité-école EHDAA : son rôle et ses mandats ; • Les tâches spécifiques du comité-école EHDAA.
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En téléphonant aux bureaux du SEPÎ au 514 645-4536 ou en communiquant directement avec Hélène Tremblay par courriel à l'adresse suivante : helenetremblay@sepi.qc.ca.

N.B. Cette formation peut être consignée dans le cadre de la formation continue. En effet, puisqu'il s'agit d'une formation pertinente pour effectuer le travail d'enseignant, nous vous recommandons d'inscrire le temps nécessaire à cette formation dans les 30 heures d'activités de formation continue imposées par l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

CPEPE

DESTINATAIRES	Les personnes nouvellement élues au CPEPE.
DURÉE	Une demi-journée (1/2) de 13h15 à 16h00.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CPEPE.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter et représenter l'ensemble des enseignant(e)s de son établissement et conserver des liens étroits avec les personnes déléguées syndicales.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• L'ensemble des objets de consultation à être soumis au CPEPE ; • Le rôle et le fonctionnement du Conseil des enseignantes et enseignants de l'école (CEE) ; • Les règles de régie interne ; • Le déroulement des réunions du CPEPE ; • Les démarches de consultation, de participation et de proposition ; • Les échéanciers des différents objets de consultation au CPEPE ; • Le contenu des procès-verbaux et de l'ordre du jour au CPEPE.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CPEPE, il est possible d'offrir cette formation de manière ciblée pour les établissements, en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci, qui répond aux besoins du milieu.

N.B. Cette formation peut être consignée dans le cadre de la formation continue. En effet, puisqu'il s'agit d'une formation pertinente pour effectuer le travail d'enseignant, nous vous recommandons d'inscrire le temps nécessaire à cette formation dans les 30 heures d'activités de formation continue imposées par l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

CPEPC

DESTINATAIRES	Les personnes nouvellement élues au CPEPC.
DURÉE	Une demi-journée (1/2) de 13h15 à 16h00.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CPEPC.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter et représenter l'ensemble des enseignant(e)s de son établissement et conserver des liens étroits avec les personnes déléguées syndicales.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• L'ensemble des objets de consultation à être soumis au CPEPC ; • Le rôle et le fonctionnement du Conseil des enseignantes et enseignants de l'école (CEE) ; • Les règles de régie interne ; • Le déroulement des réunions du CPEPC ; • Les démarches de consultation, de participation et de proposition ; • Les échéanciers des différents objets de consultation au CPEPC ; • Le contenu des procès-verbaux et de l'ordre du jour au CPEPC.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CPEPC, il est possible d'offrir cette formation de manière ciblée pour les établissements, en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci, qui répond aux besoins du milieu.

N.B. Cette formation peut être consignée dans le cadre de la formation continue. En effet, puisqu'il s'agit d'une formation pertinente pour effectuer le travail d'enseignant, nous vous recommandons d'inscrire le temps nécessaire à cette formation dans les 30 heures d'activités de formation continue imposées par l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

DÉLÉGUÉ(E) 101

DESTINATAIRES	Toutes les personnes déléguées syndicales récemment élues.
DURÉE	Une (1) journée de 9h00 à 16h00.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec la fonction de personne déléguée syndicale.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter et représenter l'ensemble des enseignant(e)s de son établissement tant au niveau de celui-ci devant la direction qu'au niveau du conseil des personnes déléguées (CPD).
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• La nature d'une organisation syndicale ; • Notre organisation syndicale ; • Le conseil des personnes déléguées (CPD) ; • Les procédures d'assemblées ; • Rôle de la personne déléguée syndicale ; • Outils pour la personne déléguée syndicale.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

LA TÂCHE ENSEIGNANTE

DESTINATAIRES	Toutes les personnes enseignantes qui souhaitent obtenir davantage d'information sur la tâche enseignante.
DURÉE	Deux (2) heures, de 16 h 30 à 18 h 30.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec la tâche enseignante.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	L'annualisation, les parties de tâche, les dépassements, l'outil de comptabilisation.
LIEU DE LA FORMATION	Par visioconférence Zoom
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CÉ, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci.

PRÉPARATION À LA RETRAITE

DESTINATAIRES	Toutes les personnes enseignantes, mais plus spécifiquement à celles qui sont entre cinq (5) et sept (7) ans de leur retraite.
DURÉE	Deux (2) heures, de 16 h 30 à 18 h 30.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les différents régimes de retraite.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Connaître les différents régimes de retraite (le RREGOP en particulier), en comprendre les particularités, s'assurer de choisir le moment opportun pour prendre sa retraite en fonction des conditions et des critères prévus par le régime.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Les différents régimes de retraite ; • L'état de participation ; • Les critères d'admissibilité ; • Le calcul de la rente ; • Les particularités ; • Les pénalités ; • Le rachat de service ; • La banque de 90 jours ; • Les documents à remplir ; • Les différentes ressources.
LIEU DE LA FORMATION	Par visioconférence *Zoom*
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.

PROCÉDURES D'INSTANCES

(sur demande)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes déléguées syndicales nouvellement élues, les personnes déléguées syndicales substituts ainsi que les personnes à la présidence des débats.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les différentes règles et procédures entourant les débats lors des instances.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Connaître les différentes règles et procédures entourant les débats et savoir comment les utiliser.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Les instances ; • Les différentes parties du déroulement d'une instance ; • Les particularités entre les instances ; • La *Politique de fonctionnement des délégations ;* • La *Charte de participation* de la FAE.
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet *Agenda → Formations*), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical, en téléphonant au 514 645-4536 ou encore, en communiquant avec Fannie Rivet, personne responsable du dossier des instances, à l'adresse suivante : fannierivet@sepi.qc.ca.

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR LA FAE

PRÉSIDENCE DE DÉBATS

DESTINATAIRES	Toutes les personnes enseignantes intéressées par la présidence des assemblées.
DURÉE	Deux (2) journées.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Recevoir une formation afin de devenir une personne active à la présidence des débats des instances du SEPÎ.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Contenant des volets pratiques et théoriques, cette formation permet de comprendre le rôle de la présidence des débats, d'acquérir une bonne compréhension des différents types de propositions, de travailler sur les attitudes à développer et d'utiliser des outils pouvant faciliter le travail.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	• Présider ou coprésider des instances au SEPÎ.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux de la FAE
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En communiquant avec Fannie Rivet, personne responsable du dossier des instances, par courriel à l'adresse suivante : fannierivet@sepi.qc.ca.

DESCRIPTIF DES FORMATIONS OFFERTES PAR L'APRFAE

SÉMINAIRE DE PLANIFICATION À LA RETRAITE

DESTINATAIRES

Les personnes qui prévoient prendre leur retraite dans les deux (2) années suivant la tenue du séminaire sont éligibles, ainsi que leurs conjoint(e)s. Elles doivent répondre à l'une des conditions suivantes :

- être membre d'un syndicat affilié à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ;
- être employé(e) d'un syndicat affilié à la FAE ou de la FAE.

DURÉE

Trois (3) rencontres de 3 heures.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre une bonne planification de la retraite.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre aux membres de faire une bonne planification de la retraite et recevoir une trousse d'information, contenant des renseignements importants, préalables à la prise de la retraite.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- Volets :
  - psychosocial ;
  - questions financières ;
  - régimes de retraite (RREGOP et RRQ) ;
  - questions juridiques ;
  - assurances (régime d'assurance collective de l'APRFAE, assurance voyage complémentaire, assurances générales) ;
- Présentation de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

LIEU DE LA FORMATION

Par visioconférence Zoom.

PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION

En communiquant avec Sylvie Zielonka, personne responsable du dossier, par courriel à l'adresse suivante : sylviezielonka@sepi.qc.ca.

QUESTIONS ?

Vous avez des questions ? Il suffit de communiquer avec nous par téléphone au 514 645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca. Il nous fera plaisir de vous donner des renseignements supplémentaires !

NOTES